



# ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

# DES ADAPTATIONS INDISPENSABLES DÉPLOYÉES PROGRESIVEMENT SUR NOTRE TERRITOIRE

*Madame, Monsieur,*

*Engagé dans une politique de gestion durable des déchets, le SMICTOM LGB concentre ses efforts sur un objectif collectif prioritaire : Réduire la quantité des ordures ménagères (poubelle noire) afin de maîtriser les coûts de traitement des déchets.*

*L'évolution du mode actuel de collecte des ordures ménagères par un dispositif en point d'apport volontaire est un des leviers pour atteindre cet objectif.*

*Concrètement, chaque commune sera équipée de points de collecte comprenant aussi bien des bornes pour le tri sélectif que pour les ordures ménagères. Co-construit avec les communautés de communes et les mairies, ce nouveau système de collecte sera adapté au contexte local et déployé progressivement sur l'ensemble du territoire sur les 4 prochaines années (2023 - 2026).*

*Ensemble, mobilisons nous pour réduire et valoriser plus nos déchets.*

*Alain LORENZELLI  
Président du SMICTOM LGB*

## QUELS CHANGEMENTS ?



**CRÉATION ET MISE EN PLACE DE POINTS DE PROPRETÉ EN APPORT VOLONTAIRE**

## QUELS INTÉRÊTS ?



**Bornes de tri et d'ordures ménagères en un même lieu**



**Accessible 24h/24 et 7 jours/7**



**Fin de la préoccupation de sortir ou rentrer ses bacs à des horaires définis**



**Incentif en termes de réduction des déchets**

## POURQUOI CES ÉVOLUTIONS ?



**LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**



**CONTRAINTES ÉCONOMIQUES**

Hausse du prix de l'énergie, du prix des carburants, des coûts de traitement,...



**CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES**

Fixation de nombreux objectifs nationaux pour réduire et mieux valoriser nos déchets comme notamment la réduction de 50% de la quantité de la poubelle noire à l'horizon 2025.

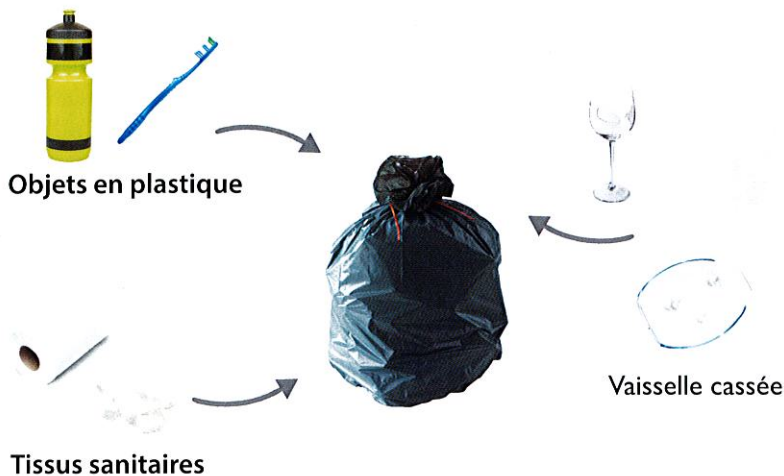


**CONTRAINTES FISCALES ET VOLONTÉ DE LIMITER LA TEOM**

Augmentation massive de la TGAP (taxe gouvernementale sur chaque tonne de déchets enfouis) jusqu'en 2025.

# À DÉPOSER AUX ORDURES MÉNAGÈRES

**UNIQUEMENT LES DÉCHETS NON RECYCLABLES ET  
NON VALORISABLES**



Gravats



Appareils  
ménagers



Déchets  
dangereux



Piles



Végétaux



Textiles



Déchets  
recyclables

**PENSER AU COMPOSTAGE**  
pour les restes alimentaires et les déchets verts



Réalisation : SMICTOM LOT - GARONNE - BAÏSE

17, AVENUE DU 11 NOVEMBRE - 47190 AIGUILLON

TÉL : 05 53 79 83 30 - [www.smictomlgb.fr](http://www.smictomlgb.fr)



Smictom Lot-Garonne-Baïse

Crédit photo : ©Citeo/Jean-Michel de Forceville, SMICTOM LGB, Adobe stock